

CERTIFICAT DE CIRCULATION DES MARCHANDISES

(1) Pour les marchandises non emballées, indiquer le nombre d'objets ou mentionner "en vrac"

(2) A remplir seulement lorsque les règles nationales du pays ou territoire d'exportation l'exigent.

1. Exportateur (nom, adresse complète, pays)
CAPSULIN PRO S.A.
2-4 Rue du Château D'eau
L-3364 LEUDELANGE
LUXEMBOURG

EUR-MED N° A 012935

Consulter les notes au verso avant de remplir le formulaire

2. Certificat utilisé dans les échanges préférentiels entre

CE

et

ISRAEL

(indiquer les pays, groupes de pays ou territoires concernés)

4. Pays, groupe de pays ou territoire dont les produits sont considérés comme originaires **CE**

5. Pays, groupe de pays ou territoire de destination

ISRAEL

6. Informations relatives au transport (mention facultative)

AIRFREIGHT

7. Observations



Cumulation applied with.....
 (Name of the country/countries)



No cumulation applied.

8. N° d'ordre; marques, numéros, nombre et nature des colis (1), désignation des marchandises

AWB 700-60565680
 AS PER INVOICE NR. 6106
 HS CODES 76169990

9. Masse brute (kg) ou autre mesure (l, m³, etc.)

2429 KG

10. Factures (mention facultative)

11. VISA DE LA DOUANE

Déclaration certifiée conforme.

Document d'exportation (2) :

modèle BXL-A n° 25BEE00000 4658077 B1
 du 04/08/2015

Bureau de douane Bierset

Pays ou territoire de délivrance :

Belgique

A Bierset, le 04/08/2015

Prévor C. Prevor

(Signature) A. Financie

12. DECLARATION DE L'EXPORTATEUR

Je soussigné déclare que les marchandises désignées ci-dessus remplissent les conditions requises pour l'obtention du présent certificat.

A Bierset, le 04/08/2015

B.

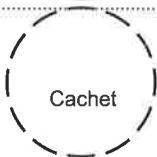
(Signature)

13. DEMANDE DE CONTRÔLE, à envoyer à :

Le contrôle de l'authenticité et de la régularité du présent certificat est sollicité.

A , le

(Signature)

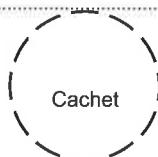
**14. RÉSULTAT DU CONTRÔLE**

Le contrôle effectué a permis de constater que le présent certificat (1) :

- a bien été délivré par le bureau de douane indiqué et que les mentions qu'il contient sont exactes.
- ne répond pas aux conditions d'authenticité et de régularité requises (voir les remarques ci-annexées).

A , le

(Signature)

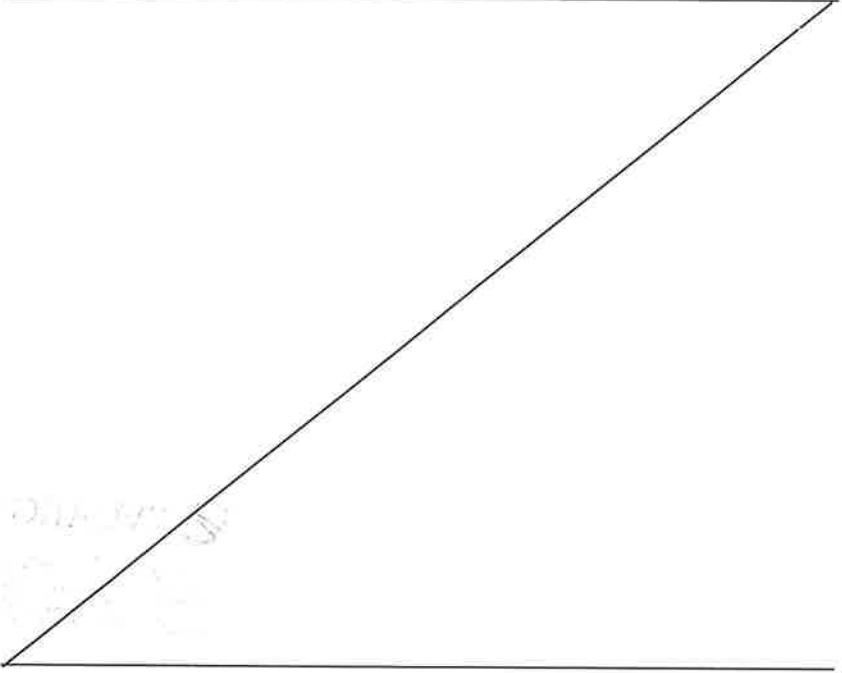


(1) Marquer d'un X la mention applicable.

NOTES

1. Le certificat ne doit comporter ni grattages, ni surcharges. Les modifications éventuelles qui y sont apportées doivent être effectuées en biffant les indications erronées et en ajoutant, le cas échéant, les indications voulues. Toute modification ainsi opérée doit être approuvée par celui qui a établi le certificat et visée par les autorités douanières du pays ou territoire de délivrance.
2. Les articles indiqués sur le certificat doivent se suivre sans interligne et chaque article doit être précédé d'un numéro d'ordre. Immédiatement au-dessous du dernier article doit être tracée une ligne horizontale. Les espaces non utilisés doivent être bâtonnés de façon à rendre impossible toute adjonction ultérieure.
3. Les marchandises sont désignées selon les usages commerciaux avec les précisions suffisantes pour en permettre l'identification.

DEMANDE DE CERTIFICAT DE CIRCULATION DES MARCHANDISES

<p>1. Exportateur (nom, adresse complète, pays) CAPSUL'IN PRO S.A. 2-4 Rue du Château D'eau L-3364 LEUDELANGE LUXEMBOURG</p> <p>3. Destinataire (nom, adresse complète, pays) (mention facultative) Strauss Coffee B.V. 49 HASIVIM STREET 4959504 PETACH TIKVA ISRAEL</p>	EUR-MED N° A 012935		
	Consulter les notes au verso avant de remplir le formulaire		
<p>2. Demande de certificat à utiliser dans les échanges préfrentiels entre</p> <p style="text-align: center;">CE et ISRAEL</p> <p style="text-align: center;">(indiquer les pays, groupes de pays ou territoires concernés)</p>			
<p>4. Pays, groupe de pays ou territoire dont les produits sont considérés comme originaires CE</p>		<p>5. Pays, groupe de pays ou territoire de destination ISRAEL</p>	
<p>6. Informations relatives au transport (mention facultative)</p> <p>AIRFREIGHT</p> <p>7. Observations</p> <p><input type="checkbox"/> Cumulation applied with..... (Name of the country/countries)</p> <p><input type="checkbox"/> No cumulation applied.</p>			
<p>8. N° d'ordre; marques, numéros, nombre et nature des colis (1), désignation des marchandises</p> <p>AWB 700-60565680 AS PER INVOICE NR. 6106 HS CODES 76169990</p>		<p>9. Masse brute (kg) ou autre mesure (l, m³, etc.)</p> <p>2429 KG</p>	<p>10. Factures (mention facultative)</p> 

(1) Pour les marchandises non emballées, indiquer le nombre d'objets ou mentionner "en vrac"

DECLARATION DE L'EXPORTATEUR

Je soussigné, exportateur des marchandises désignées au recto,

DÉCLARE que ces marchandises remplissent les conditions requises pour l'obtention du certificat ci-annexé;

PRÉCISE les circonstances qui ont permis à ces marchandises de remplir ces conditions:

Marchandise d'origine communautaire

PRÉSENTE les pièces justificatives suivantes (1) :

ANNEX 1 + factures 6108

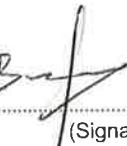
M'ENGAGE à présenter, à la demande des autorités compétentes, toutes justifications supplémentaires que celles-ci jugeraient nécessaires en vue de la délivrance du certificat ci-annexé, ainsi qu'à accepter, le cas échéant, tout contrôle par lesdites autorités de ma comptabilité et des circonstances de la fabrication des marchandises susvisées;

DEMANDE la délivrance du certificat ci-annexé pour ces marchandises (2).



A Bierset, le 09/08/25

 EVCARGO
Rue Saint Exupéry 27
B-4460 Grâce-Hollogne
TEL 24/7 +32 4 235 88 23


(Signature)

(1) Par exemple : documents d'importation, certificats de circulation, factures, déclarations du fabricant, etc., se référant aux produits mis en œuvre ou aux marchandises réexportées en l'état.

(2) Des sanctions sont appliquées contre toute personne qui établit ou fait établir un document contenant des données inexactes en vue d'obtenir un certificat de circulation des marchandises permettant d'admettre une marchandise au bénéfice du régime préférentiel.

Il convient donc de consulter soigneusement les Accords, et notamment les règles d'origine, en vertu desquels la demande de certificat est souscrite. Les renseignements relatifs aux règles d'origine peuvent être obtenus dans tous les bureaux des douanes ainsi qu'au sein du Service Public Fédéral Economie, P.M.E., Classe moyenne et Energie, Direction générale du Potentiel économique, City Atrium C, rue du Progrès 50, 1210 Bruxelles